Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 109 (1983)

Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Carnet des concours

Groupe scolaire avec salle de gymnastique et locaux pour la protection civile à Forel-Lavaux

Résultats

Nous pensons qu'il est du devoir d'une revue telle que IAS de présenter aussi les résultats de concours d'architecture de moindre importance, soit que le sujet proposé aux architectes soit modeste, soit que la localisation de l'objet réduise l'impact qu'il pourrait avoir, de par l'éloignement même des grands axes. Pour notre part, nous sommes bien conscients que ce sont de tels bâtiments qui dénaturent, s'ils sont mal conçus, la silhouette d'un village, et ceci de manière durable. Actuellement encore, rares sont les autorités de petites agglomérations qui se décident à mettre sur pied un concours pour leurs bâtiments communaux.

A la fin de l'an dernier, deux concours sur invitation étaient organisés, pratiquement à la même époque; il s'agissait d'un projet pour la construction de la maison de commune de Lavigny, et d'un projet pour la construction d'un groupe scolaire avec salle de gymnastique et locaux pour la protection civile à Forel-Lavaux.

Aujourd'hui, nous vous présentons ce dernier:

MM. J.-P. Porchet, municipal, président; R. Luscher, arch. FAS-SIA; B. Balli, arch.; G. Hempler, arch. FSAI; P. Perroud, conseiller communal; R. Rosset, inspecteur scolaire; S. Wintsch, arch. SIA; suppleants: MM. R. Delaporte, arch. FSAI; J. Pauly, conseiller communication. nal.

Participants

8 bureaux invités, dont 7 ont rendu leur projet dans les délais. Tous les projets sont recevables, mais l'un d'entre eux déroge à l'art. 72 LR, et se voit exclu de l'attribution des prix.

Au premier examen: trois éliminés. Au deuxième examen: un éliminé.

Au troisième examen: le classement suivant est décidé:

1er prix: Fr. 7000.— Atelier Lonchamp+Froidevaux, arch. FAS-SIA, Lausanne. Ingénieur: V. Gétaz, SIA.

Bureau F. Brugger, E. Catella, E. Hauenstein, 2e prix: Fr. 6000. arch. Lausanne. Ingénieur: J. Boss, SIA.

Atelier Cube, G.-E. Collomb, M.-H. Collomb, 3e prix: Fr. 5500.—

P. Vogel, Lausanne. Atelier Acte, P. Chiché et D. Papadaniel, Lau-Achat: Fr. 1500. sanne. Ingénieurs: Tappy et Duttweiler, SIA.

En outre, le jury décide d'accorder une rétribution de Fr. 1500.— aux

7 concurrents qui ont rendu leur projet. Et pour conclure, le jury recommande: « Au vu des qualités reconnues

du projet..., le jury propose, à l'unanimité, au maître de l'ouvrage d'attribuer à l'auteur du 1^{er} prix le mandat de poursuite des études et de la réalisation, en tenant compte des critiques formulées».

Le concours de Forel-Lavaux est de ceux qui s'inscrivent dans une grande orthodoxie de schéma d'organisation et, en l'occurrence, cette rigueur est souhaitable. Certes, l'obligation d'avoir une majorité d'architectes dans le jury peut rendre la position des représentants des autorités délicate; nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler à propos d'un autre concours. F. Neyroud

Choix d'un bâtiment pilote pour un projet de recherche dans le domaine de l'utilisation passive de l'énergie solaire

Appel d'offres pour une élaboration parallèle

La Suisse participe à un projet de recherche de l'Agence internationale de l'énergie visant à promouvoir l'utilisation passive de l'énergie solaire dans des maisons à plusieurs appartements et des villas contiguës. Ce projet axé sur la pratique intéresse les architectes, spécialistes de l'éner-gie et maîtres de l'ouvrage potentiels en Suisse, travaillant actuellement sur des plans de ce genre et qui seraient disposés à les intégrer au programme de recherche. La responsabilité du projet incombe à la division de physique du bâtiment du LFEM, qui veut se servir du bâtiment pilote pour

mettre à l'épreuve de nouveaux instruments de conception (manuel pour architectes), déterminer le bilan énergétique et analyser les valeurs ainsi obtenues. Ses objectifs sont les suivants:

promouvoir la volonté d'innover dans le domaine de l'énergie solaire passive et hybride:

faire la preuve de substan-tielles économies d'énergie réalisables sans négliger les critères formels, de construction, d'utilisation et financiers.

Déroulement de l'élaboration

Deux phases sont prévues:

I. Remise de documents de projets existants au jury (nombre de participants illimité).

II. Elaboration parallèle par un nombre limité de groupes de travail, en particulier: remanier les projets reçus à l'aide des instruments de conception disponibles; puis choisir un projet (et un groupe de travail) devant être intégré au programme de recherche.

Il n'est pas prévu d'indemnité pour les phases I et II. Les coûts supplémentaires qu'elles engendreront sont couverts (crédit de recherche).

Un règlement spécifique fixe les droits et devoirs des participants et du jury. Il ne s'agit pas d'un concours au sens du règlement

Les projets remis devront avant tout être réalisables dans les deux ans. Le jury se compose de spécialistes assumant une fonc-Hastings, agent exécutif, par exemple), ou qui exercent une activité dans le domaine de l'architecture solaire.

Pour de plus amples informa-tions, s'adresser au délégué à l'élaboration parallèle: Manfred Leibundgut, arch. dipl. EPF, c/o Aarplan, Atelier f. Architektur und Planung, Lorrainestrasse 6, 3013 Berne, tél. 031/42 51 51 ou 42 51 52.

Bourses pour étudiants-travailleurs

La société Philips met des bourses d'études à disposition d'étudiants-travailleurs et d'étudiantes-travailleuses suisses en sciences économiques et sciences techniques (y compris physique appliquée et mathématiques appliquées) abordant leurs examens finals. Elles ont pour but d'alléger matériellement la préparation de ces examens. Ces bourses sont destinées cette

année à des étudiants-travailleurs ayant accompli leur scolarité dans les cantons de Fri-bourg, de Glaris, du Jura, de Nidwald, d'Obwald, de Schwyz, du Tessin, d'Uri ou du Valais et qui poursuivent actuellement leurs études à l'une des hautes écoles suivantes:

Universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neu-châtel, Zurich, EPF de Lausanne ou de Zurich, Ecole supérieure d'études économiques et sociales de Saint-Gall. Les bénéficiaires seront désignés par une commission des bourses d'études composée de deux professeurs suisses et d'un membre de l'organisation **Philips**

Les étudiants-travailleurs et étudiantes-travailleuses remplissant les conditions sont invités à demander jusqu'au 25 février 1983 au plus tard une formule de candidature auprès de Philips SA, Commission des bourses d'études, case postale, 8027 Zurich.

Personnalité

Bruno Thürlimann

Dans les numéros spéciaux consacrés par Schweizer Inge-nieur und Architekt à l'anniversaire du professeur Thürlimann (Nos 6 et 7 des 3 et 10 février 1983), on trouvera les articles suivants:

Zum Geleit, von Konrad Basler, Esslingen-Egg.

Flowers: Ein neues Finite-Element-Programm für Lehre, Forschung und Praxis, von Ed. Anderheggen, Zürich.

Menschen verursachte Bauwerkschwingungen — erläu-tert am Beispiel einer Turnhalle, von H. Bachmann, Zürich.

Schweizer Ingenieure in den USA und die Bedeutung ihrer Aktivitäten für die Schweiz, von J. C. Badoux, Lausanne.

Ein Finite-Element-Modell für die Erfassung der Interaktion zwischen Schub, Normalkraft und Biegung, von G. Bazzi, Zürich.

Über Nachweise im Gebrauchszustand, von M. Birkenmaier,

Über den Einfluss von Rissen beim Rammen von Pfählen, von A. L. Bouma, Delft.

Spannungsumlagerungen in bewehrten Betonkonstruktionen durch Kriechen und Schwinden des Betons, von A. S. G. Bruggeling, Delft.

Zement und Politik, von H. Eichenberger, Zürich.

Was charakterisiert einen guten Ingenieur -Aphorismen eines Chefs, von A. Etterlin, Luzern.

Räumliche Bewehrungsnetze im Verbund mit Superleichtbeton ein neues Bauverfahren, von H. B. Fehlmann, Küsnacht & M. Grenacher, Brugg.

Zur Berechnung und Bemessung von Fachwerkträger mit Knotenplatten in eingeschlitzten Hölzern, von E. Gehri, Zürich.

Hängeleitung Felskinn in Saas Fee, von J. Grob, Arlesheim.

Gedanken zur Brückenaesthetik, von H. von Gunten, Zürich.

Hinweise zum Nachweis der Standsicherheit von Rahmen aus Stahlbeton, von J. Kammenhuber, Aachen.

Modelle für die Leitung von Bauprojekten, von H. Knöpfel, Zürich.

Über Sinn und Nutzen von Belastungsversuchen an Bauteilen und Bauwerken, von M. Ladner, Dübendorf.

Die SIA-Normen - Struktur und Geltung, von M. Lendi, Zürich.

Lastanordnung und Tragwerkwiderstand, von P. Lüchinger, O. Wenaweser & R. Wolfensberger,

Über die Bedeutung von Gleichgewichtsbetrachtungen im Massiv-bau, von P. Marti, Toronto.

Die Gateway-Brücke in Brisbane, Australien, von P. Matt, P. Roelli, A. Vaucher & J.-M. Voumard, Bern.

Gefährden Temperaturspannungen Spannbetonbrücken, von C. Menn, Zürich.

Zur probalistischen Erdbebenberechnung von Tragwerken, von D. Pfaffinger, Zürich.

Normen, Regeln der Baukunde, Mittel der Vertragsgestaltung und des Abbaus von Handelshemmnissen, von M. Portmann, Bern.

Bauingenieurwesen: Woher, wozu, wohin, von A. Pozzi, Zürich.

Zur Berechnung und Bemessung von vorgespannten Platten, von P. Ritz, Horw.

Brückenbrüstung, ein wichtiger Bauteil, von A. Rösli & A. Hächler, Zürich.

Über den Ausdruck unserer Bauwerke, von W. A. Schmid, Zü-

Biegewellen in Sandwich-Strukturen, von M. Sayir, Zürich.

Unkonventionelle Überlegungen zum Thema «Sicherheit», von J. Schneider, Zürich.

Denkanstösse im Grundbau oder die Lösung grundbaulicher Pro-bleme mittels Gefährdungsbildern, von U. Vollenweider, Zürich.

Traglastberechnung gekrümmter Stahlbeton- und Stahlbeton-Trä-ger aufgrund der Plastizitätstheorie, von R. Walther & B. Houriet, Lausanne.

Einfache Berechnung von Rahmen-Schubwand-Systemen, von B. Zimmerli, Zürich.

Congrès

5es Journées du droit de la construction

Fribourg, 22-24 mars 1983

C'est en 1975 qu'ont été organisées pour la première fois les Journées du droit de la construction. Personne ne pensait alors qu'elles seraient répétées; per-sonne ne se doutait surtout qu'elles deviendraient une vérita-ble «institution». Depuis, tous les deux ans, l'Université de Fribourg rassemble durant deux jours tous ceux qu'intéresse le droit de la construction.

Les 5es Journées, auxquelles sont conviées toutes les personnes intéressées, resteront dans la tradition: on y réunira juristes et nonjuristes; on y alternera les exposés et les discussions; on s'y exprimera en allemand (les 22 et 23 mars) et en français (les 23 et 24 mars). Quant au programme, il abordera les questions les plus diverses et les plus actuelles du droit de la construction.

La première journée sera tout entière consacrée au droit privé: on commencera par vérifier dans quelle mesure le maître de l'ouvrage est bien aussi maître du contrat: peut-il en modifier le contenu ou même le résoudre? Est-il libre de ne pas le conclure lorsque le contrat de vente du terrain stipule qu'il devra mandater tel architecte ou tel entrepreneur? On examinera ensuite plusieurs aspects du problème des risques dans la construction: qui supporte les conséquences de la destruction ou de la détériora-tion de l'ouvrage? Qui, du maître, de l'entrepreneur ou du fournisseur, doit assumer les risques liés aux matériaux? Quelles sont les questions les plus actuelles touchant les risques liés aux défauts de l'ouvrage

La seconde journée sera divisée en deux parties: dans le contexte du droit public, d'abord, on évoquera les problèmes que pose l'aménagement du territoire en

Suisse romande, puis plus spécialement, l'équipement des zones à bâtir; on s'interrogera ensuite sur le rôle toujours grandissant que prennent les dérogations en droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Dans un contexte plus général ensuite, il sera question de deux révisions: la révision du droit du contrat d'entreprise, pour laquelle l'Office fédéral de la Justice a récemment mené une enquête dont les principales conclusions seront présentées, et la révision des Règlements SIA applicables aux contrats d'architecte et d'ingénieur.

Le Séminaire du droit de la construction espère vivement que ces rencontres permettront une nouvelle fois, dans le cadre fribourgeois, de favoriser les échanges entre participants, quelles que soient leur langue, leur formation ou leur profession. Afin de maintenir le contact avec le Séminaire du droit de la construction, les participants recevront gratuitement pendant deux ans (1983/1984) la revue qu'il édite: « Baurecht -Droit de la construction».

6e Séminaire sur les techniques de modélisation des systèmes énergétiques

Appel aux contributions

Le 6e Séminaire de modélisation des systèmes énergétiques est organisé à Lausanne les 16 et 17 juin 1983. Son thème est Scénarios et potentiel des procédés énergétiques.

Les principaux sujets abordés seront les suivants:

procédés d'utilisation et prestations fournies;

disponibilité et stockage d'énergie;

distribution régionale;

stratégie énergétique;

— banques de données sur les procédés énergétiques.

Les personnes désirant participer à ce séminaire et présenter l'état de leurs études sont priées de s'annoncer avant le 30 mars 1983

Les orateurs s'exprimeront en français ou en anglais.

L'IENER (Institut d'économie et aménagements énergétiques) pourra rétribuer les auteurs des principales présentations.

Renseignements complémentaires: M^{lle} Jacqueline Lebet à l'IENER, EPF Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/47 24 83, de 10 h. à 15 h.

EPFL

Mécanique de la rupture

10 et 11 mars 1983

C'est sur ce thème que le Département des matériaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organisera les prochaines journées des matériaux.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Renseignements: F. H. Wittmann, professeur, Laboratoire des matériaux de construction, EPFL (tél. 47 28 21 ou 47 28 43).

EPFZ

Conférences

L'érosion torrentielle et superficielle en Italie méridionale

Cette conférence, donnée par M. S. Puglisi, prof. ing., de l'Université de Bari (Italie), présente le problème de l'érosion superficielle et des torrents dans l'Italie du sud placé d'une part dans le cadre national et d'autre part comparé à d'autres régions géographiques. Les causes physiques propres à la nature du terrain et du climat ainsi que les raisons sociales sont analysées.

Dans les 30 dernières années, de gros efforts ont été entrepris pour limiter les dégâts dus à 'érosion en tenant compte d'une échelle des priorités pour le développement économique l'aire méridionale. Depuis 1970 l'intervention de l'Etat a été renforcée par celle des régions. Celles-ci ont établi dernièrement leur programme de développement économique et par conséquent de lutte contre l'érosion. Les méthodes et les techniques d'intervention adoptées pour l'aménagement des bassins versants en montagne et en colline dans l'Italie méridionale ne poursuivent pas seulement des buts économiques, mais elles tiennent compte aussi des impératifs de la sauvegarde de l'environnement. Plusieurs exemples sont présentés concernant des corrections de torrents et aménagements des pentes réalisés en Basilicate, Calabre, Campanie et

dans les Pouilles. La conférence met l'accent sur l'aspect technique de ces réalisations. Elle aura lieu le jeudi 8 février 1983 à 16 h. 15 dans l'auditoire VAW, 1er étage, Gloriastrasse 37-39, à

Vie de la SIA

Communications SVIA

Assemblée générale ordinaire du Groupe des architectes

Les membres du Groupe des architectes sont invités à partici-per à l'assemblée générale ordinaire du groupe qui aura lieu le mercredi 9 février 1983 à 17 h. au Bâtiment du restaurant universitaire de Dorigny, Lausanne.

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 1982
- 2. Rapport d'activité et discussion du rapport.
- Elections statutaires. Membres du comité GA. Le comité GA propose à l'assemblée de réélire: MM. M. Barman, G. E. Collomb, Chr. Lietz, N. Mercier, pour deux ans au comité du groupe. Pour succéder à MM. G. Pon-

cet et B. Bonomi qui ne souhaitent pas renouveler leur mandat, le comité GA pro-pose à l'assemblée d'élire MM. Daniel Bersier et Ivan Kolecek.

Election du président. Proposition du Comité GA.

M. Nicola Mercier, jusqu'ici

vice-président du groupe. Candidature: M^{me} Flore Stuby, arch. dipl. Ecole spé-Flore ciale d'architecture de Paris, inscrite au REG. Parrains: MM. B. H. Ph. von Streng, G. van Bogaert.

Programme d'activité 1983.

Divers.

Une visite informelle des restaurants universitaires aura lieu sous la conduite de M. N. Mercier.

A l'issue de l'assemblée, un membre du groupe des architectes de la section genevoise de la SIA nous présentera la réflexion que ce groupe a développée sur le problème des Concours d'architecture, en se référant à la norme SIA nº 152. Il abordera également les projets ainsi que les objectifs du groupe.

Cette présentation sera suivie d'un apéritif servi à tous les participants, ainsi que d'un repas réservé aux personnes inscrites (prix du repas, vin et café compris: 32 fr. par personne).

Assemblée générale ordinaire du Groupe des ingénieurs

Les membres du Groupe des ingénieurs de la SVIA sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire du groupe, fixée au vendredi 11 février 1983 à 17 h. 30, Auditoire Centre Est 2 (CE 2) de l'EPFL-Ecublens.

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 février 1982
- Rapport présidentiel.
- 3. Elections statutaires au comité

du groupe: MM. Vital Lachat, ingénieur géomètre; René Noppel, ingé-nieur-chimiste; Jean-Daniel Marchand, ingénieur civil, pour remplacer MM. B. Biner, ing.-géomètre, W. Hirsbrunner, ing.-chimiste, qui arrivent au terme de leur mandat ainsi que M. D. Langer appelé au comité SVIA.

Présentation des nouveaux membres admis en 1982

Propositions individuelles et divers.

Après cette partie statutaire, nous aurons le plaisir de suivre l'exposé que M. *J.-M. Henry*, res-ponsable des activités de l'Institut d'organisation industrielle de l'EPF pour la Suisse romande et les pays francophones, a bien voulu accepter de présenter et portant sur l'Institut d'organisa-tion industrielle de l'EPF, un moyen de formation ou de recyclage des ingénieurs, un atout au service des entreprises.

19 h.: apéritif offert aux membres et repas au restaurant Le Copernic, 1er étage du Centre Est (prix du repas: 30 fr. 50, 3 dl vin

et café compris).

Documentation générale

Voir page 12 des annonces.